



Conduire au travail



Banal mais risqué



**Se rendre au travail, utiliser un véhicule routier ou agricole n'est pas anodin : c'est la 1^{ère} cause d'accident mortel au travail (40% des cas).
La prévention des accidents routiers au travail est l'affaire de tous, employés et employeurs.**

Les véhicules

Privés ou professionnels, les véhicules routiers doivent être entretenus régulièrement et bien équipés (systèmes de sécurité, aménagements, pneus adaptés).

Pour les véhicules agricoles, le gabarit, le poids du matériel et la signalisation doivent être pris en compte.

Le conducteur

Dans un souci de prévention, sont incontournables :

- Le respect du code de la route (vitesse, alcool, drogues, téléphone portable...),
- L'évaluation du temps de trajet : état des routes, météo,
- La prise de conscience de la capacité à conduire (vue, audition, forme physique),
- La vigilance non altérée par manque de sommeil, prise médicamenteuse.

Des stages d'amélioration à la conduite peuvent être bénéfiques.

L'organisation du travail

Elle doit permettre d'optimiser les déplacements en réduisant leur nombre et leur durée, en travaillant le moins possible dans l'urgence et la précipitation. Dans les grandes entreprises, la visioconférence permet de diminuer le nombre de déplacements.

La préparation des trajets consiste à prévoir l'état des routes, la météo, les pauses, et les temps d'arrêt de conduite (chargement déchargement, changement de machine..).

Des règles d'utilisation du téléphone portable doivent être définies.

Tout comme les autres risques professionnels, le risque routier doit être pris en compte dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne peut, à votre demande, vous aider dans sa mise en place et vous apporter des renseignements dans le domaine de la réglementation.

Tél. 03 85 39 51 89 / 03 80 63 22 95

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre MSA

Caisse Régionale MSA de Bourgogne

Service Santé Sécurité au Travail

14 Rue Félix Trutat

03 80 63 22 95

21046 DIJON CEDEX

www.msa-bourgogne.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore